Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

Bédastour-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abounement peut dater du 1er de chaque mois, on commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abenne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuciien doit être donné par forti, an Bureau du soussigné. Un mois avent l'expiration de l'année d'abennement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgró même le refue de la Gazcite en Barcan de Poste. Tont ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé & FIRMIN H. PROULE, Rédactour-Propriétaire.



ANNONCES: Première insertion 10 contine par ligne

Douxième insertion, etc.... 3 contins par ligne Peur annonces à long terme, conditions libé.

Cour gul désirent s'adresser tout particulisroment aux cultivatours pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageur d'aanoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St. Rooh de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT: 81 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

(ABONNEMENT \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Société de St-Vincent de Paul ; avantages qu'il y a dans cette société, à tous les points de vue; organisation des Conférences St-Vincent de Paul; leur mode d'opérer.-Ordinations par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, à la Basilique Notro-Dame de Québec.-L'Union Typographique de Québec; élection des officiers de cette société, pour l'année 1883.

Causcrie Agricole: Maladies des coreales; maladies par les insectes, les agents atmosphériques, les plantes parasites; la rouille des céréales; l'orgot, le charbon et la carie.

Sujets divers : A quelle époque de l'année doit-on faire l'inventaire ?- Maladies des bôtes à laine; chaleur; rogne on gale des brebis.

Choses et autres : Petites étrennes canadiennes, " Vœu de bonne année," par Louis de Lys, publié par M. J. A. Langlais, charmant petit volume que l'en ne doit pas oublier d'envoyer comme étremes du jour de l'an, à un parent ou à un ami. Le priz de ce petit livre très-intéressant, à plus d'un titre, est do dix centius. On pout so le procurer chez M. J. A. Langiais, libraire à St-Roch de Québec.—Demande d'un bon fermier.—Achat d'animanx de choix par M. A. Monsseau de Berthier (en baut).

Recettes: Chauffage des appartements.-Moyens de reconnaître l'addition de glucose dans le miel.

A nos abonnés relardalaires.—Les cultivateurs n'ont plus qu'à vendre leurs produits qui ne manquent pas d'acheteurs, puisque pour ceux qui ne produisent pas, c'est le temps d'acheter des provisions de bouche, pour la saison d'hiver. Les prix offorts pour lo beurro, les pommes do terro, les légumes et les grains sont assoz clevés, et les cultivateurs n'ont qu'à s'on réionir.—Nous aussi, nous avons à faire nos achats pour l'hiver, et pour cela nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnos à nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Si l'on estime que notre travail a quelque valeur, que l'on nous mette en moyen de le continuer saus avoir à nous imposer mille sacrifices pour nous procurer les choses les plus indispensables. Notre salaire, nous le recevons de nos abonnés, et nous y comptous comme l'ouvrier au service de l'industriel, comme le fermier qui vons a aidé à faire vos travaux. Ce salaire, c'est le prix de votre abonnement à la Gasette des Campagnes: nous en priver, serait une grande in-justice de votre part. Un peu de bonne volonté, et vous nous mettrez en état d'accomplir notre devoir de journaliste agricole avec courage et véritable satisfaction.

revue de la semaine

Société de St Vincent de Paul.—Comme nous avons fait connaître à nos lecteurs une étude très intéressante de la part d'un correspondant de l'Union des Cantons de l'Est, sur la Société St-Vincent de Paul, nous croyons utile de publier la suite de cette étude qui nous fait connaître le mode d'opérer de cette Société organisée en Conférences.

Voici ce que nous lisons dans l'Union des Cantons de l'Est :

Il v aura l'année prochaine cinquante ans que cette societé fut fondée par quelques étudiants de Paris, au nombre desquels se trouvait une figure mieux connuo: Frédéric Ozanam.

L'année prochaine seront donc célébrés les noces d'or de la St-Vincent de Paul.

Nous voudrions voir chaque paroisse de notre bonne province de Québec participer à cette réjouissance universelle de fils de St-Vincent de Paul.

Pour cela nous allons faire connaître ce que nous pouvons des avantages qu'il y a dans cette société, à tous los points de vue.

D'abord, tout chrétien doit le savoir, la charité est do stricte obligation pour le salut.

La foi sans les œuvres est nulle. Il faut une foi agissante et productive, une foi trempée dans la charité, sans laquelle dit St Paul, nous ne sommes rien. Cela est admis, cela ne souffre pas contradiction.

Or, dans le monde, comment fait on la charité? Est ce que même nous faisons la charité?...

Il se rencontre sans doute de ces bonnes ames qui donnent largement à tous ceux qui leur tendent la main, qui vont même dans les tristes réduits où dea pauvres hontoux cachert lours misères, pour y repandre dans leur cour le baume consolateur de la

parole amie, et leur donner le morceau de pain qui doit leur sauver la vie.

Mais avouons le nous, c'est l'exception; généralement nous aimons tous la charité et ne la pratiquons

Généralement nous attendons que le pauvre vienne nous trouver, et nous donnons sans savoir à qui, peut être à des gueux, à des ivrognes, à des êtres indignes

Il en est commo de toutes autres questions qui n'ont pas été l'objet d'une organisation : c'est l'affaire de tout le monde, et ce n'est l'affaire de personne.

Pour les pauvres de l'endroit on s'en remet aux voisins, aux parents, aux amie, qui eux s'en remettent à d'autres, et, pendant ce temps là, les pauvres souffrent ou peuvent souffrir.

Co n'est pas le seul inconvénient, c'est là plutôt le

moindre.

Il y en a une soule d'autres qu'il suffit d'énumèrer

pour en signaler l'étendue et le danger.

Aussi dans nos paroisses, là où il n'existe pas de conférences St-Vincent de Paul, les pauvres et les malheureux sont abandonnés à oux mêmes. Ils n'ont personne à qui s'adressor dans leur infortune pour en obtenir les secours matériels désirés Il y a bien le curé, qui fait sa large part, mais il ne peut suffire à tout. Son cœur est souvent plus large que sa bourse. Les soins du ministère absorbent généralement son temps. Qu'arrive t il alors ?

C'est que les pauvres pâtissent quelquefois des semaines de la faim, du froid ou de la maladie, sans que personne songo à y pourvoir, et que si, touché de leur malhour, on so met en frais de leur venir en aide, on leur fait une charité peu judicieuse et peu profitable.

On verra alors deux ou trois personnes se charger de leur faire une tournée, et aller leur présenter de pleines voitures de provisions. La pauvre famille fera alors bombance tant que cela durera, puis quelques semaines après, plus rien. C'est à recommencer. Tout à la fois et rien ensuite. Voilà le genre de charité qui so pratique ordinairement, et qui, bien souvent, occasionne des désordres, dont la paresse n'est pas le

tant que d'être nourri et vêtu.

Souvent un bon conseil, une parole d'encourage ment, une marque tangible d'amitié et de sympathie il y a peu ou point de pauvres; mais alors il faut sonfont plus de bien à un mulheureux que les secours les ger qu'il y a d'autres paroisses où les pauvres sont plus substantiels.

C'est la voix du cœur qui est la meilleure, celle que sible à la paroisse de suffire à leurs besoins. doit proudre toute charité bien faite et bien entendue.

dans lequel ils semblent destinés à périr.

La Société Saint-Vincent de Paul a pour mission de l faire tout cela. Elle a entrepris tout ce que la charité pauvre humanité souffrante.

La nomenclature en est longue, mais nous la don-

nerons on temps et lieu.

Ilus de temps, de dépenses, de dévouement qu'en ne Borait disposé à en donner?

Pas du tout. Voyez-vous, ce qu'un seul ne peut

dans l'esprit fraternel de l'association. Le travail est i facile, qu'il est bien rare de voir une conférence tomber, une fois qu'elle a été solidement établie.

En outre, comme question d'amusement, une conférence St-Vincent de Paul, tout en faisant le bien, offre à ses séances certainement autant de charmes que n'importe quel club on société.

Au reste, il y a tant de satisfaction à procurer le bien de ses semblables.

Et la visite des pauvres donc ! Il faut y avoir passé pour bien comprendre les pures et douces émotions. que l'on éprouve en pénétrant dans les sombres gîtes où trône la sainte pauvreté dont l'homme Dieu a fait.

la première condition de sa vie terrestre.

Que voulez vous? c'est la première société, celle que tous devraient fréquenter, celle que le Sauveur luimême fréquentait de prédilection. Allons donc dans la première soc été, que les pauvres, les infirmes, les mulades, tous les affligés enfin soient nos amis; visitons les, non pas isolément, soul à seul, mais sous l'étendard de la société St-Vincent de Paul, qui nous servira de guide, et nous ouvrira le trésor des nombreuses indulgences que l'Eglise a prodiguées à sos membres et bienfaitours.

Au fond la société St-Vincent de Paul n'est autre que la forme moderne de la charité pratiquée par les chrétiens dans les temps apostoliques et sous l'ère des persécutions.

Les agapes étaient en effet des repas de charité et de dilection, auxquels les pauvres venaient s'asseoir pour s'y rassasier de la parole divine et s'y nourrir

corporellement.

Telle est la société St-Vincent de Paul, dont les pratiques de charité ne sont pas pour les pauvres soulement, mais pour chacun de ses membres, pour soi, et les uns envers les autres.

Mais on contestera peut-être l'utilité d'une pareille association dans les campagnes, où les populations sont disseminées, et les pauvres rares ou peu nombroux.

Cette objection no vant pas, car s'il n'y a pas des pauvres partout, la charité est de tous les lieux, et ce Le pauvre a besoin d'étre visité et moralisé tout au-[n'est pas une raison, si l'on n'a pas de pauvres chez soi, de ne pas faire l'aumône.

Nous admettons que de fait, il y a des paroisses où lénues de tout, et en si grand nombre qu'il est impos-

Dans ce cas, les conférences des paroisses plus riches Colle-là sauve les infortunés, et les ramène de l'abime | pourraient envoyer leurs secours à celles des paroisses plus pauvres par l'entromise du Conseil Particulier

dont nous parlerons plus tard.

En supposant donc que chaque pareisse eût sa cona pu suggerer, elle accomplit autant d'œuvres qu'il y férence, ce qui est non seulement possible mais très n de besoins dans les mille et une formes que revêt la facile, cet arrangement aurait bientôt mis fin à la mendicité vagabonde contre laquelle s'élevait avec assez de raison le Sorclois, l'autre jour.

Car alors la conférence de chaque paroisse verrait Est co à dire que, pour accomplir tout cela il faille ses pauvres qui n'auraient plus besoin de courir les paroisses étrangères, comme quelques-uns le font au-

jourd'hui.

Les vagabonds seraient traités comme ils le méfaire, dix le feront. Cette force est toute dans l'union, ritent, et cosseraient d'extorquer de l'argent au nom de Dicu, pour satisfaire à leur parcese et à leur ivrognerie. Personne ne leur donnerait, sachant que ces coureurs de rues cont indignes de la charité de leur conférence et de tout le monde.

C'est ainsi que serait résolu le problème social si embarrassant, de savoir distinguer entre les bons et les mauvais pauvres, de secourir les uns et de ramener les autres, tout en faisant disparaître la plaie du vagabondage en ce pays.

Ordinations.—Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a fait samedi matin, le 23 décembre courant, à la Basilique Notre-Dame de Québec, les ordinations suivantes:

Diacres.—MM. Louis Belleau, Antoine Pampalon, Antoine-Auguste Fortin, Thomas Lauzé et Ferdinand Bégin, tous de l'archidiocèse de Québec.

Sous diacre.-M. J.-B. Langlais, du diocèse d'Otta-

Minorés.—MM. Fertunat Rouleau, de l'archidiocèse de Québec, et Octave Turgeon, du diocèse de Portland.

Tonsurés.—MM. Thomas Dullen, du diocèse de St-Jean, N. B., Narcisse Roy, de l'archidiocèse de Qué bec. Alfred Bourke, du diocèse de Charlottetown, Ile du Prince Edouard; Timothy Casey et Désiré Léger, du diocèse de St Jean, N. B., Thomas P. Flanagan, du Vicariat Apostolique de Nébraska (Omaha), Andrew Timon, John Bradley et Timothy Howard, du diocèse de Portland; Ernest P. Fortin, du diocèse de Sherbrooke; Aristide Magnan, de l'archidiocèse de Québec; John Beaton et Angus Chisholm, du diocèse d'Arichat, N. B.

L'Union Typographique de Québec.-Pendant longtemps cette Société ne donnait pas signe de vie, du moins au dehors. Cependant nous sommes heureux de constater par le rapport suivant qu'elle ne s'est pas écarté du programme qu'elle s'était tracé, lors de sa fondation: bienfaisance et avancement dans l'étude de l'art typographique. Nous avons appris avec plaisir cette bonne nouvelle, puisque comme l'un de ses fondateurs, nous avons contribué en quelque sorte à l'asseoir sur des bases solides, pour peu que ses membres profitassent de l'avantage de posséder une bibliothèque cousidérable qu'ils doivent à la libéralité de nos hommes littéraires les plus éminents de la province de Québec, qui se sont empressés de l'enrichir de volumes de prix et de grande valeur au point de vue de l'utilité, et que nous étions heureux de recevoir nous même de ces généreux donateurs, pour les placer dans les rayons de la bibliothèque de la Société typographique.

Nous sommes heureux de voir actuellement à la tête de cette société, comme président, un des membres qui a le plus contribué à en maintenir l'existence, M. J. N. Duquet. Espérons que ce Monsieur saura, pour l'avenir, lui donner le beau mouvement d'autrefois: des lectures fréquentes dont nous avons nousmême si souvent et si avantageusement profité.

Voici le rapport que vient de publier M. le Président de cette Société:

Cette association est entrée aujourd'hui dans une ère de progrès digne d'éloges. Elle compte maintenant environ quatre vingts membres, et sa caisse s'accroît d'un jour à l'autre.

Cette société essentiellement de bionfaisance et d'avancement dans l'étude de l'art typographique, possède aussi une jolie bibliothèque ainsi qu'ne salle de lecture ouverte chaque jour à ses membres.

Chaque membre, arrêté par la maladie, a droit à huit semaines de secours, une fois par année. Puis à la mort d'un membre, la société paie à la tamille du défunt une somme égale en piastres au nombre des membres agrégés à cette association. Soit 80 membres, la famille a droit à \$80, et ainsi de suite, selon le nombre. Cette souscription est mutuelle et ne touche nullement à la caisse réservée à l'administration de la Société Typographique.

Voila ce que nous pouvons appelor de la fraternité et de la philanthropie bien comprisés de la part de

tous nos typographes Québecquois.

A la demande du président, nous publions ci-dessous la liste des officiers élus pour l'année courante, ainsi que colle des journaux regus dans la salle de lecture de cette Union:

J. N. Duquet, président; P. Laurencelle, vice-président; A. Ménard, secrétaire-arch; F. Marois, secrétaire financier; H. Poitras, bibliothécaire; P. Lizotte, commissaire-ordonateur.

Percenteurs: MM. A. Dugal, E. Marcotte, T. Godin, E. Bédard, P. Grenier, R. Dubé, P. Blouin, N.

Mayrand et A. Lépine.

Journaux reçus: Le Canadien, le Journal de Québec, le Courrier du Canada, l'Evénement, le Morning Chronicle, l'Electeur, le Nouvelliste, le Quotidien, la Concorde, le Constitutionnel, le Courrier de St-Hyacinthe, le Franco-Canadien, la Gazette des Campagnes, les Annales de la Bonne Ste Anne, le Manitoba, le Feuilleton Illustré et le Canard.

Le président tout en adressant les plus sincères remerciements de l'Union Typographique No. 159, aux propriétaires des journaux ci-haut mentionnés, qu'elle a l'honnour, dit-il, de recevoir gratuitement depuis nombre d'années, profite de cette circonstance pour demander la même faveur aux éditeurs et propriétaires de toute autre publication qu'elle n'a pas l'honneur de recevoir.

Nous remercions bien sincèrement MM. les typographes de leur esprit d'initiative et de leur amour de l'étude. Ce beau mouvement est non seulement à la gloire de la typographie en particulier, mais aussi à la presse en général.

Nul doute que cet appel sera favorablement entendu de la part de nos confrères de toute la presse de cette

province et d'ailleurs.

CAUSERIE AGRICOLE

MALADIES DES CÉRÉALES.

Les céréales sont sujettes à des nombreuses maladies qui, dans certains cas, rendent la récolte nulle. Sans ces maladies, le cultivateur obtiendrait de ses grains près du double du produit qu'il obtient généralement.

Ces maladies proviennent de trois causes principales: lo. les insectes; 20. les agents atmosphériques; 30. les plantes qui naissent sur la plante principale, se nourrissent de sa sève et même la remplacent complètement. Cette dernière cause est la plus fréquente, et c'est pour s'opposer à ses dégâts que l'on doit emapparition ou opérer leur destruction.

Maladies par les insectes.—Los insoctes les plus nui sibles aux céréales sont certains vers nommés larves qui mangent la racine des plantes; quand ces dernières en sont attaquées elles jaunissent et no tardout | cinics et les périsyphes.

nas à périr.

Nous avons les limaces, les vers de terre, le portescie, la cecidomye. Ces insectes rongent la racine ou le collet de la plante ou même dévorent l'épi. Le cultivateur est presque impuissant à détruire ces insectes. Co sont des ennemis très dangereux lorsqu'ils se mul-

tiplient beaucoup.

Comme moyen de les détraire, on nous conseille de répandre sur le sol un mélange composé de suie avec un peu de sel commun, des amendements cal caires, des cendres vives; mais le meilleur remède est sans contredit une bonne culture, un terrain riche et bien ameubli; des semences bien choisies et bien préparées donnent toujours des plantes vigougoureuses qui résistent fort bien aux attaques des d'un soleil ardent. insectes.

Maladies par les agents atmosphériques.—Cos maladies sont les gelées tardives, la grêle, les pluies continuelles au moment de la floraison, et les rosées per

vistantes lorsque le grain vient de se former.

Il arrive quelquefois des rosées si abondantes qu'elles imbibent complètement les grains non encore mure, et si le soleil paraît avant que cette rosée soit tombée, il chausse trop subitement la plante et il se produit la maladie dite grain echaude. On pout prévenir cotte maladie en forçant la rosée de tomber. Il suffit pour cela, avant la levée du soleil, de frapper les plantes et le choc qu'elles reçoivent fait tomber la rosée. Ce travail n'est pas difficile, car on passe une corde sur le travers du champ, deux hommes la tiennent cha cun par un bout et la passent sur les épis, la rosée tombe et l'échaudement n'est plus à craindre. Quant aux accidents produits par la grêle ou les gelées tar dives, on ne peut les prévenir.

Maladies par les plantes parasites.—Cos maladies sont produites par de petits champignons tellement fins qu'il est impossible de les voir à l'œil nu. Ces cham pignons se nourrissent de la sève des plantes. Ce sont eux qui produisent la cario, la rouille, l'ergot. Ce sont les grains surtout qu'ils attaquent. La rouille

soule n'attaque que la tigo et les feuilles.

Ces champignons se développent surtout lorsqu'à un mois de juillet très chaud et pluvioux succède un mois de juin très sec; alors ces champignons naissent sur l'épidorme des végétaux, puis la ronge en se développant; ils laissent échapper une poussière que l'on considère comme leur semence; ils se nourrissent des sucs de la planto, cello-ci s'épuise vite, et le plus

souvent même ne produit pas de grains.

Les causes qui favorisent le plus leur développement sont le manque de lumière solaire, les changements trop prompts de température, la stagnation de l'eau, une sécheresse prolongée, une humidité trop constante, des semis trop drus, des printemps et des s'attaque surtout aux os et les grangrène. Une fois la automnes trop pluvieux. Ces causes ont d'autant plus d'effets que la plante est plus jeune, que le terrain est trop riche et que la plante n'est pas regulièrement nourrie,

Parmi les champignons parasites, il y en a qui se ployer les moilleurs préservatifs pour empêcher leur développent dans l'intérieur de la plante, comme la carie, le charbon et l'ergot; ces champignons n'apparaissent au dehers que lorsqu'ils ont consommé toute la matière des grains. D'autres se développent. à l'extérieur, comme la rouille, les sphéries, les puc-

> La rouille des céréales.—Ce champignon attaque tout particulièrement l'orge et le blé, assez souvent l'avoine.

> Lorsque la rouille est arrivée à sa maturité, elle laisse échapper une poussière jaunâtre qui tombe sur la tige et les fouilles et qui par l'action du soloil devient d'un jaune foncé. Alors ce champignon se nourrit de la sève de la planto, et lorsqu'il est abondant il prend une si grande quantité de cotte sève que le grain n'en a pas suffisamment pour se nourrir, et il resto toujours petit, maigre et peu abondant.

> Les céréales les plus exposées à la rouille sont celles surtout qui ont été semées tard on retardés dans leur végétation sur des champs ombragés ou humides, après les pluies ou les brouillards suivis

Si la rouille attaque les plantes pendant qu'elles sont encore jeunes, il arrive très sonvent que le dommage n'est pas considérable, et dans ce cas une grosse pluie suffit pour enlever la rouille. Mais si la végéta-tion est avancée, si, par exemple, l'épi est formé, ce dernier restora chétif, ne donnera presque pas de

grain et la paille sera de mauvaise qualité.

Un bon système de culture préserve les céréales de l'atteinte de la rouille; les amendements calcaires, les condres, los engrais de forme sont de bons préservatifs contre la rouille. L'assainissement du terrain produit d'excellents effets. Dans quelques pays, on met un peu de sel dans les engrais, et l'on prétend que cotte substance préserve les plantes de la rouille.

Ergot.-L'ergot attaque le blé d'inde et surtout le seigle. On lui donne le nom d'ergot à cause de sa res-

somblanco à l'ergot d'un coq.

L'ergot se produit: 10. dans les années pluviouses; 20 sur les seigles provenant de grains non mûris: 30. sur les terrains fatigués par un retour trop fréquent du soigle; 40. sur les plantes dont la végétation s'est fuite avec difficulté; 50. sur les seigles frappés par la grêlo.

Que le terrain soit humide et ombrage, ou qu'il soitmaigre et sablonneux, l'ergot se propage aussi bien dans l'un comme dans l'autre cas. Les saisons plu-

vieuses favorisent sa vegetation.

Le grain ergoté est généralement gris à l'intérieur et noir à l'extérieur. Il est plus gros et plus léger que le bon grain. En se developpant le champignon de l'ergot fait disparaître toute la matière farineuse du grain et la remplace par différentes substances dont quelques unes sont très mauvaises. Nous y trouvons, par exemple, un poison très actif appelé ergotine contenant de l'ammoniaque et une certaine matière hui-

Le grain ergoté ne peut servir de nourriture ni à l'homme ni aux animaux. L'ergotine qu'il contient maladie déclarée, il est impossible de la guérir.

On peut diminuer la production de l'ergot par un bon choix et une bonne préparation des semences. Pour cela, on passe le grain au crible et à plusieurs reprises. Comme le grain ergolé est plus leger que le bon grain, la séparation en est facile. Cependant si on remarquait qu'il restât encore quelques grains erêtre envoyé au moulin.

Charbon.—Le charbon attaque surtout les organes pager à son aiso. de la reproduction, c'est-à-dire les fleurs et les grains. Le grain charbonné ne contient plus de matière farineuse; elle est remplacée par une substance noire, une poussière qui est considérée comme la semence du charbon. Ce champignon attaque presque toutes les graminées, mais il exerce principalement ses ravages sur l'orge, l'avoine et le blé-d'inde. Le blé est moins attaqué par le charbon que par la carie.

On reconnaît que le grain est attaqué par le charbon avant l'apparition de la poussière noire, à un dé périssement général de la plante dont les feuilles se dessèchent, le grain ne tale pas ou tale moins.

Dans les terrains très riches, les tiges charbonnées

sont generalement d'un vert plus pâle.

Le charbon est dommageable surtout à l'avoine et à l'orge, mais il attaque moins fréquemment le blé

Le ble du printemps y est plus sujet que le ble d'automne, le blé imbarbe plus que le blé barbu. On voit des grains charbonnés, sous tous les climats; mais le charbon se développe surtout sur les climats chauds of humidos.

Les causes les plus fréquentes du charbon sont le retour trop frequent d'une plante sur le même champ, la préparation incomplète du sol, les somis trop tardifa, des terres appauvries, des alternatifs de pluies et de grandes chaleurs, un recouvrement trop épais des graines, des semences mal choisies provenant de récoltes non mûries; enfin toutes les causes qui amènent dans la plante un état de souffrance, l'affaiblit et la dispose à contracter le charbon.

On détruit la semence du charbon par le même mo-

yen que nous indiquerons pour la carie.

Carie.-Le champignon de la carie attaque, lui aussi, les organes de la reproduction; mais il a des caractères bion différents de ceux du charbon.

Le grain carié laisse échapper une mauvaise odeur de poisson gâte qu'on ne voit pas dans le charbon. Les grains cariés sont plus gros que les grains char-

Cette maladie attaque surtout le ble. C'est la plus redoutable de celles qui attaquent cette cereule, aussi a ton cherché les préservatifs les plus efficaces contre cette maladie.

Le blé-d'inde est aussi attaque de la carie, plus rarement cependant que le blé. On ne l'a pas encore ob servé ni sur l'orge ni sur l'avoine. Le blé barbu y est aussi sujet que le blé non barbu. Certains bles rustiques, comme le blé de Pologne, ne résiste pas aux attaques de la carie. On remarque cependant que le blé d'automne est moins carié que celui du printemps.

Lo grain carié ne contient plus de farino, tout a été changé en une masse compacte de couleur grisâtre, puis à mosure que la plante arrive à maturité, cette masse devient pulvérulente; et quand, enfin, le champignon est mur, tout le grain est composé remuer le ble à mesure qu'on la saupoudre. d'une poudre brune assez semblable à celle qui remplit les champignons appelées vesse-de-loup. La pous- peu de temps on peut préparer la semence nécessaire. sière contenue dans le grain carié n'a aucune odeur, De cette manière, on prépare en une seule fois tout

mais si on l'écraso entre les doigts, elle répand une odour très semblable au poisson gâté.

Pendant le battage, cette poussière s'attache au bon gotés, on pourrait finir le trillage à la main. On doit grain, et alors si co grain est employé à la semence, faire ce même trillage lorsque le grain ergoté doit le champignon de la carie passe avec la sève et se rend dans les épis de la nouvelle récolte pour se pro-

> La farine provenant du blé carié est d'autant plus âcro qu'il existe plus de grains cariés. Lors du battago les grains cariés répandent de leurs poussières, et à tel point que ceux qui se livrent à ce travail éprouvent une démangeaison dans les yeux et une irritation très sensible de l'estomac.

> On détruit la somence de la carie par le chaulage. On fait tremper le grain que l'on vout chauler dans de l'eau, puis on l'assèche avec de la chaux. C'est le premier procédé employé pour détruire la carie et le charbon. Mais co procedé s'est rarement montre csi-

> On a fait de nombreux essais afin de trouver quel. ques substances qui, sans détériorer le grain, puissent détruire les semences de carie et de charbon. Ces substances sont trouvées et on a plus que l'embarras du choix. Ainsi on a la couperoso bleue ou sulfate do cuivre, l'acido arsenieux ou arsenic ordinairo, le sel marin et le sel de soude ou sel de Glauber. De toutes ces substances, la plus simple, la plus économique, la moins dangereuse et qui nous paraît la plus eslicaco, c'est la derniere substance. Le sulfate de ceivre est un poison, de même que l'arsenic; le sel marin, s'il est en trop grande quantité, pout détruire toute végé-

> Voici comment ou emploie le sulfate de soude ou sel de Glauber pour faire le chaulage du ble : On prend par chaque minot de blé que l'on veut chauler, S à 9 onces de sel de Glauber et on le fait dissoudre dans trois pintes d'eau; puis par chaque minet de grains, on prend deux livres de chaux vive que l'on fait fleurir. Pour cela on met la chaux dans un panier, on le plongo dans une cuvo d'eau, on la retire et on la jette sur lo sol où elle flourit facilement.

> Voici un autre procédé: On fait dissoudre dix huit livres de sel de Glauber dans vingt-eing gallons d'eau, ou une quantité proportionnelle si on n'a pas beaucoup de grains à chauler. La dissolution doit se faire quelques heures d'avance et on agite fréquemment pour faciliter la dissolution. Le liquide ainsi préparé peut se conserver pendant toute la durée des semailles. On fait fleurir la chaux commo nous l'avons indiqué plus haut.

Lorsque la dissolution est faite et que la chaux est fleurie, si l'on suit le premier procédé, on dépose un minot de blé dans une grande cuve et en arrose le grain avec la dissolution de sel de Glauber. Pendant qu'un homme le remue avec la pelle, le travail se continue jusqu'à ce que le grain soit bien humecté, se servant pour cela d'un arrosoir, un balai ou un bouchon de paille, afin de répartir également le liquide. Lorsque le grain est bien humecte, on l'assèche avec la chaux que l'on a fait étendre précédemment. Pour quo la chaux s'attache bien à chaque grain, il faut

On chaule ainsi chaque minot séparément, et en

le ble qu'on veut employer pour semence. Afin d'éviter l'échauffement du blé on l'étend en couche mines

sur le plancher.

Si l'on suit le second procédé, on chaule deux minots à la fois, et l'on fait absorber par l'arrosage 2 à bientôt épuisées, sont faciles à estimer; d'un autre 21 pots par deux minots, et il faut avoir soin que tous les grains soient humectés. L'assèchement du grain se fait aussi avec la chaux, chaque tas devant recovoir l'inventaire doit être fait à une époque fixe de l'année.

trois à quatre livres de chaux.

Quoique la couperose bleue et l'arsenic soient poi son, il peut arriver quelquefois qu'on soit obligé de les employer. D'abord disons que le sulfate de cuivre n'est pas un poison violent. On a vu des poules manger des grains trempés dans la couperose bleue sans en être incommodées. Cependant les hommes et les animaux ne doivent pas suivre cet exemple, parce que pour eux l'empoisonnement serait certain.

La couperose détruit le germe de la carie et du charbon, bien plus sûrement que le sel de Glauber. On ne doit employer que la conperose de bonne qua lité. Voici comment on opère: on prend doux onces de couperose que l'on fait dissoudre dans deux pots d'eau; on met 1 minot de blé dans une petite cave et on jette la dissolution pardessus, puis on ajoute de l'eau claire jusqu'à ce que le grain soit recouvert d'une conche liquido de 20 pouces d'épaisseur; en même temps on brasse et on enlève les grains qui surnagent. Il faut laisser tremper pendant douze heures. Il a été parfaitement constaté par des expériences que lorsque le grain ne trempe que pendant la moitié de ce temps, il conserve encore des germes de carie et de charbon.

Après ce trempage on retire le blé et on le laisse égoutter dans des paniers, puis on lave le grain en plongeant le panier dans l'eau une fois, et on le fait égoutter une seconde fois pour le faire ressryer ou

on l'assèche avec de la chaux.

On ne doit pas employer plus de 1½ once de couperoso bleue par minot anglais de blé, ou deux onces par minot canadien, car on s'exposerait à faire brûler le germe du blé. Un peu de sel ordinaire ajouté à la cou-

perose augmente ses effets.

Quant à l'arsonic, il est d'un emploi si difficile et c'est un poison si violent qu'on ne devrait jamais s'en servir pour le chaulage des grains, quoique son efficacité soit plus grando encore. Non seulement l'arsenic détruit le gorme de la carie et du charbon, mais

il préserve le blé des rongeurs.

Pour qu'un chaulage produise les effets désirés, on doit satisfuire aux trois conditions suivantes: 10. Pendant le battage et le criblage, ôter tous les épis malades; 20. choisir pour semence des grains bien pleins, non ridés, à peau lisse, sans difformation ni taches; 30. laver tous les grains à l'eau froide, changer cette eau de temps en temps, et pendant ce lavage enlever tous les grains légers qui flottent. Ce lavage facilito beaucoup le chaulage.

L'utilité du chaulage est si bien constaté que l'on devrait chauler tous les grains exposés aux attaques

du charbon et de la carie.

A quelle époque de l'année doit-on faire l'inventaire?

Au mois de janvier les occupations sont moins hombreuses et la culture fait la grande halte de sa préserver de la contagion.

course annuelle; tout est ou tout doit être en place à cette époque. C'est donc un moment convenable sous plusieurs rapports. Copendant la fin de mai est peutêtro plus commode, parce que les provisions étant côté, les transactions sont plus actives et les renseignoments plus faciles à trouver. Dans tous les cas

Pour donner aux jeunes gens de la campagne des habitudes d'ordre et de comptabilité, les cultivateurs devraient charger leurs fils de dresser annuellement l'inventaire de tout le matériel de culture, ce qui les ramènerait à la pratique de l'écriture et du calcul, qui est trop souvent negligée à la sortie de l'école.

C'est vers l'age de douze à quinze ans que les enfants, en quittant les bancs des écoles, devraient être initiés à la gestion des intérêts du ménage et de l'exploitation, et dressés à contracter des habitudes de travail, d'ordre et de vie intérieure, qui plus tard leur faciliteraient l'accomplissement de leurs devoirs et assureraient le succès de leurs entreprises. Par ces bonnes habitudes les jounes gens conserveraient l'amour du foyer paternel et n'auraient point cette idée funeste de le quitter pour aller habiter les grands contros. Il y a anjourd'hui des causes sérieuses qui provoquent un découragement presque général dans la culture et la vie des champs. Ces causes sont bienpropres à en détourner plusieurs. L'équilibre s'étant rompu entre le produit et la dépense, une perturbation profonde règne parmi les cultivateurs mais courage et patience, il se rétablira par la force des choses, et cette profession, la plus ancienne, la plus vitale, la plus indispensable de toutes, reverra des jours meilleurs où elle pourra surmonter les obstacles qui l'onchainent aujourd'hui, et vivre, comme naguère, honorablement du fruit de leur travail.

Des maladies des bêtes à laine.

Les animaux domestiques sont sujets à bien des maladies que les bêtes sauvages n'ont pas: elles leur. viennent ou des températures de l'air qui leur sont contraires parce qu'elles n'y sont point accoutamées, ou de la mauvaiso nourriture et de la négligence de ceux qui en ont le soin: c'est pourquoi ils doivent veiller continuellement à les gouverner suivant leur naturel, à les défendre du froid, de la trop grande chaleur du soleil et des étables, de l'humidité et de tout ce qui leur est contraire, et ne leur donner que de bonne nourriture. Pour prévenir les maladies, on aura soin, comme nous l'avons souvent dit, de leur faire une bonne litière fraîche, haute et menue, de nettoyer souvent la bergorie, de la parfumer de temps on temps d'odeurs agréables et saines; et surtout on aura grand soin de les éloigner des eaux, et des pâtures et lieux battus par les pluies. Ce sont là lescauses ordinaires de leurs maladies, qui sont souvent quaranto jours à se déclarer.

Pour maintenir les brebis en santé, on doit mêler

un pou do sel à leur nourriture.

Il faut séparer les brebis malades, car presque? toutes les muladies sont contagiouses, parfumer les bergeries, et donner aux bêtes saines, du sel et un quart de soufre mêlés ensemble, pour les purger et les

Lours signes ordinaires de maladies sont quand elles ont la tête lourde, les youx troubles, qu'elles paissent negligemment, qu'elles ne bondissent point, qu'elles marchent lentement, qu'elles cherchent les écarts, l'ombre et la solitude, qu'elles chancellent en marchant, qu'elles se couchent et qu'elles reviennent après les autres..

Quand les moutons ou les brobis sont malades, et ont besoin d'être purgés, le sel, dissous dans de l'urine humaine, lour sert d'émétique; et l'antimoine ou le soufre, mêlé avec la lie de bière, est un bon

Voici un remède général qui lour convient très bien: On prend une once de foie d'antimoine, qu'on enveloppe dans un linge; ensuite on le met tremper dans une piute de vin (le vin blanc est le meilleur), on y met huit dragmes de sené: on peut y mettre du rendre plus actif en augmentant la dose de l'huile de sucre, de la muscade et autres épiceries chaudes; car les maladies des animaux puissants viennent presque toutes de froid et d'humidité. Cependant, on peut se dispenser d'y mettre d'épiceries, on laisse tremper la drogue pendant vingt-quatre heures, ou on la fait bouillir l'espace d'une demi-heure, et on en donne un demiard à chaque brobis, pareille dose aux petits animaux; et aux grands, comme vaches et chovaux, une pinte. Il faut tenir l'animal dans un lieu chaud, pendant le jour, et bien couvert, ne lui donner à manger qu'au soir; il se purgera par haut et par bas. Si les brebis out la gale et la rogue, tout sortira au dehors; et on achèvera de guérir cette gale, en la frottant avec le vin où on aura lavé le foie d'antimoine, après y avoir mis le feu : il n'y a point de gale qui résiste.

Ce remède est propre entr'autres à guérir le tare, autre maladie pestilentielle des moutons; au lieu d'épiceries, on fait bouillir une bonne poignée de rhue, conpée et hachée menue dans deux pintes d'eau, ré duites à moitie; on y ajoute un peu de piment et de sel commun. On passe cette décoction dans un linge, et on y délaye le foie d'antimoine qui est en poudre. On peut réiterer ce remède une fois ou deux par huit jours, jusqu'à ce que le danger soit passé, ayant soin

de tenir les brebis à l'abri de l'humidité.

Choleur. - Le mal que la trop grande chaleur cause aux bêtos à laine, a été nomme du même nom, la chaleur. Les moutons les plus forts y sont les plus sujets. Coux qui en sont attaqués, tiennent la gueule ouverte pour respirer; ils écument, ils rendent le sang par le nez, ils raient et ils battent du flanc; l'animal enfin baisse la tête, chancelle, et bientôt il tombo mort.

La saignée faite à temps, fait cesser le mal très-

promptement.

Rogne on gale de brebis.-Les signes de cette maladie, avant qu'elle soit palpable, sont ceux détaillés ci-dessus. La rogne ne leur vient que par des pluies froides qui les morfondent, ou par un trop grand chaud, qui les frappent lorsqu'elles sont tordues, et qui les met tout en sueur; ou bien lorsquo les mouches les tourmentent trop, ou que les ronces lour déchirent quelque coupure qui leur sera resté apròs la tonto.

La gale ou la rogne les prend souvent par le monton, et leur cause une extreme langeur et un grand dégoût: de temps en temps on les voit se frotter contre les arbres et contre tout co qui se présente à

elles.

Il y a quantité de remèdes pour la gale des brebis. mais ils sont sujets presque tous à beaucoup d'inconvénient; voici le plus simple, le moins coûtoux, le plus sûr et sans aucun inconvénient; lorsque la gale n'est point invôtérée, ni ulcérée, on peut la guérir par ce topique seul sans remèdes internes.

On fait fondre une livre de suif ou de graisse (la graisse est préférable au suif en hiver, parce qu'eile s'étend plus aisément sur la peau du mouton; mais le suif est meilleur en été, parce qu'il ne se liquéfic pas sitôt que la graisse, par la chaleur); on retire du feu, et on mêle avec le suif ou la graisse, un quarteron d'huile de térébenthine. Cet onguent ne produit aucun mauvais effet sur la laine; il adoucit la peau du mouton, durcie par la gale, et guérit cette maladie. Si la gale était forte et invétérée, on peut le térébenthine.

Il est facile de l'employer, sans couper la laine à l'endroit de la gale, il suffit d'en écarter les flocons pour mettre la partie galeuse à découvert. Alors le berger frotte la peau avec le grattoir seulement, pour enlever les croûtes, et il applique l'onguent en l'éten-dant avec le doigt. Il ne faut pas frotter la peau du mouton galeux avec un morceau de faïence cassé ou un morceau de brique, jusqu'au point de la faire saigner; on fait une petite plaie qui est un mal de plus.

Quelques fois aussi la gale ot la gratelle ne sont que l'effet d'une maigreur, qui ne vient que de co que la brebis n'a pas assez de nourriture: en ce cas, le moindre remède appliqué sur le mal, le guérira, pourvu qu'on renforce la nourriture de l'animal .-

(A suivre.)

Choses et autres.

Pelites étrennes canadiennes. VŒU DE HONNE ANNÉE par Louis de Lys .- Nous venons de recevoir un volume destiné à être offort comme étronne du jour de l'an, volume le plus précieux et le plus beau que nous ayons jamais lu ; c'est un reeneil de souhaits de bonne année à Dieu, à l'Eglise, à la patrie, à la famille et aux amis. Ces souhaits sout des plus édifiants et emprunts du plus pur amour pour Dieu, pour l'Eglise, pour la patrie et pour nos amis, plus particulièrement pour les pauvres qui sont les membres de Jésus-Christ, et que l'antour de ce volume a en si grande affection. Avec de semblables souhaits nous ne pouvous manquer de passer une bonne année; au contraire, nous pouvons nous bercer de goûter de nombreuses années de bonheur et de prospérité.

Voici comment le Courrier du Canada annonce la publication de ce volume:

M. J.-A. Langlais, libraire, vient d'éditor au petit ouvrage, qui nous parait destiné à un grand succès. " Vœux de bonne année, petites étrennes canadiennes," tel est le titre de cet opuscule. L'auteur s'est appelé: Louis des Lys. Mais, sous co pseudonyme gracieux, nous croyons reconnatire un de nos plus sympathiques forivains. C'est la soule indiscrétion qu'il nous soit permis de commettre en ce moment.

Au reste, nos lecteurs qui voudront se procurer cet ouvrage, s'apercevrent que le pseudonyme est parfaitement approprié au livre dont il voile l'auteur. Lorsque l'on ouvre ces pages, il s'en schappe nu parfum snave et délicat. On est charmé, scduit, 6mu, et lorsqu'on arrive au dernier seuillet, consondant dans le même sentiment l'opuscule et l'écrivain, on est touté de s'écrier, en parlant des deux à la fois: c'est un lys littéraire.

Nons touchons à la fête de Noël; bientôt nous serous au premier de l'an 1883. A cette époque de l'année, il se fait dans notre vie à tous un temps d'arrêt, une sorte de halte. On sont le besoin de regarder en soi-même, de resserrer les liens de la famille et de l'amitié, de laisser se détendre un peu l'esprit pour donner plus d'aliment au cœur. Que de sentiments, que de souvenirs, que d'aspirations et de voux se remueut au lond.

de l'ame en ces jours empreints d'une douceur mélancolique. Le plus souvent, on éprouve alors avec chagrin l'impossibilité de traduire ce que l'on ressent, et l'on est forcé de se borner anx banalités périodiques dont sont émaillées tous les ans

tontes les conversations du premier janvier.

Dans le petit livre que nous aunonçons à notre public, tous ces sentiments trouveront une voix. Ce que nous voudrions dire à Dieu, à l'Eglise, à la Patrie, à la Famille, aux Amis, tout est là. C'est l'ame et l'introprète du cœur. Nous croyons donc donner aux lecteurs du Courrier un bon conseil en les invitant à lire ces pages dictées par " la foi, le patriotisme et l'amitié. "

Ce livre sort des presses de M. Léger Brousseau.

S'adresser pour achat à M. J.-A. Langlais, libraire, Québec.

L'exemplaire	\$ 0.10
La douzaine	1.00
Le cent	6.00
Le mille	50.00

On demande un bon fermier.—On nous écrit: " Mon fermier va 100 laisser au 1er mai prochain, et je prends la liberté de vous ferire un mot; dans le cas où vous entendriez parler d'un bon homme, intelligent, bon laboureur, qui travaille lui-même et qui sache faire travailler les autres, seriez-vous assez bon pour ino le laisser eavoir?"

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'honorable M. Louis Beaubien, à Montréal.

Achat d'animaux de choix par M. A. Mousseau de Berthier (en haut).—M. Mousseau vient de nous fournir les renseignements suivants, quant à l'achat d'animaux fait par lui à la dernière Exposition Provinciale: J'ai acheté deux brobis d'un an (pures cotswolds), importées par James Main, Boyn, P. O., Gievées par M. Gillot, Augletorro. Ces moutonnes étaient exposées par un M. J. Jarvis, à l'exposition provinciale, à Montréal; elles ont en le premier prix, ainsi qu'à Toionto; une de ces moutonnes à 616 servies sur le terrain de l'exhibition par un bélie internation de l'exhibition par un bélie de l'exhibi importé appartenant au même individu (J. Jarvis). De plus j'ai acheté cet été un bélier de deux ans (cetswold) élevé par G. W. Miller, d'Ontario.

RECETTES

Chauffage des appartements.

Pour cela on recommande de couper en trois et même en quatro le bois de chauffage de trois pieds de loug et de ne pas le fendre, à moins qu'il ne soit trop gros pour entrer dans le poèle. Un de nos lecteurs qui en a fait l'expérience, nous assure qu'en agissant ainsi, au lieu de scier le bois en deux et de le fendre, comme c'est l'asage, une corde de bois darera presque autant que deux.

Quoique ceci ne puisse pas paraître fondé en raison, la cherté du bois de chaustage ne doit pas permetire qu'en néglige au moins d'essayer ce nouveau mode de chaustage.

Myen de reconnaître l'addition de glucose dans le miel.

Une dissolution de 20 parties de miel dans 60 parties d'eau, mélangée avec de l'alcool, donne un précipité blanc de dextine, si le miel a été additionné de glucose. Si le miel est pur. la liqueur devient soulement laiteuse.

COUR DE CIRCUIT. CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
District de Kamourasha.

COUR DE CIRCUIT.
Le dix neuvième jour de Décembre
1882.

JEAN THEOPHILE COULLARD, et AUGUSTE COULLARD, tous trois marchands de la ville de St-Germain de Rimouski, et et comme tels faisant commerce en société, au dit lieu sous la raison de Conillard, Frères & Cie,

Demandours,

FRANCOIS ADOLPHE MARTIN, géolier de la ville de St-Germain de Rimonski, en sa qualité de tuteur duenient élu eu justice a ses enfants mineurs Marie-Victoire Lydie Martin, Joseph- zette des Campagnes. Pour conditions Epiphane Martin et Joseph-Charles-Alphonse Martin, issus PROULX, Sie-Anne de la Pocatière.

de son mariage avec feue Dame Hermine Sirois, son épouse, la dite Tutelle duement homologuée et enrégistrée, et Jean-Baptiste-Adelmar alias "Pitre" Martin Yeoman, ci-devant de la ville de St Germnin de Rimouski et maintenant absent de la Province de Québec,

Défendeurs.

Vû la motion présentée de la part des Demandeurs et le rapport d'huissier fait au bref de sommation émané en cette cause; et vu qu'il appert que le Défendeur Jean-Baptiste Adelmar alias "Pitre" Martin a laissé son domicile dans la Province de Québec, mais qu'il y possède des biens immobiliers en icelle, il est par le Greffier de la Cour de Circuit, du District de Rimonski, siegeant à St-Germain de Rimonski, ordonné que par avis à être publié deux fois en langue française dans la Gazette des Campagnes, papier-nouvelles publié en cette lungue dans la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, et deux fois en langue anglaise dans le The Quebeo Daily Telegraphe, papier-nouvelles publié en cette langue dans la cité de Québec, le dit Défendeur Jean Baptiste Adelmar alias "Pitre" Martin soit assigné à comparaître sous deux mois de la derrière publication du dit avis, pour répondre à la domande des dits. Demandeurs ; et que faute par lui de ce faire, il soit permis aux dits Demandeurs de procéder contre lui comme dans une cause par défaut.

A. P. LETENDRE,

G. C. C.

POULIOT & BERNIER.

Procureur des Demandeurs.

28 Décembre 1882.

A. JOSEPH & SONS IMPORTATEURS ET MARCHANDS

D'EPICERIES, LIQUEURS, ETC. QUEREC.

Depuis que le feu a détruit leur établissement, les soussignés ont ouvert leur Bureau au coin de la Côte de la Montagne et de la rue Notre-Dame, vis-à-vis le Bureau du Morning Chronicle, à la Basse-Ville de Québec.

Ils ont constamment en vente: Whiskey, Rye, Sirop, Gin, Sucres, Raisins, Tabacs, The do meillear choix, etc., etc.

A. JOSEPH & SONS

Importatours & Marchands, Québec.

21 décembre 1882.

VIS PUBLIC est par le présent donné que le Conseil de la Ville de Fraserville s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine Session, pour la passation d'un acte pour amender et refondre l'acte d'incorporation de la dite V lle (37 Victoria, chapitre 47), et pour en obtenir des limites et des pouvoirs plus étendus, ainsi que pour les mieux définir.

M. DESCHENES,

Secrétaire-Trésorier.

Fraserville, 30 novembre 1882.

DUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the Town of Fraserville shall apply to the Legislature of Quebec at its next Session, for an act to amend and to consolidate the incorporation act of the said Town (37 Victoria, the standard of the said Town (57 Victoria). chapter 47), and for the granting of larger boundaries and powers, and also to better define such powers and boundaries.

M. DESCHENES,

Secretary-Treasurer.

Fraserville, 30th november 1882.

Apprenti demandé.

Un joune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, tronvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H.